



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
8 juin 2010
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Trente-deuxième session

Bonn, 31 mai-9 juin 2010

Point 6 de l'ordre du jour

Recherche et observation systématique

Recherche et observation systématique

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des vues des Parties sur les thèmes à examiner à la réunion organisée à sa trente-deuxième session dans le cadre du dialogue sur la recherche¹ et a remercié les Parties qui avaient, au cours de cette réunion, fait part de leurs observations sur les besoins et les priorités de la recherche, concernant en particulier les moyens de réduire les incertitudes et les lacunes dans les connaissances scientifiques intéressant la Convention.

2. Le SBSTA a accueilli avec intérêt les informations actualisées sur l'évolution des activités de recherche et les nouvelles conclusions scientifiques en rapport avec les besoins de la Convention, fournies par les programmes et organismes régionaux et internationaux de recherche sur les changements climatiques (ci-après dénommés les programmes et organismes de recherche), ainsi que les informations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sur ses activités, en particulier sur les préparatifs de son cinquième rapport d'évaluation et du rapport de synthèse correspondant².

3. Le SBSTA a rappelé que le dialogue sur la recherche jouait un rôle appréciable en étayant les délibérations menées dans le cadre du processus découlant de la Convention et a estimé que ce dialogue devait être poursuivi à sa trente-quatrième session et au-delà. Il a encouragé les programmes et organismes de recherche à continuer de fournir, dans l'optique du dialogue sur la recherche, des informations sur l'évolution des activités de recherche décrites aux alinéas *a* à *f* du paragraphe 47 du document FCCC/SBSTA/2007/4,

¹ FCCC/SBSTA/2010/MISC.4.

² Ces informations ont été communiquées dans des contributions rassemblées dans le document FCCC/SBSTA/2010/MISC.6, ainsi que dans les exposés présentés au cours de la réunion tenue dans le cadre du dialogue sur la recherche. Le GIEC et les programmes et organismes de recherche ci-après étaient représentés à la réunion: Partenariat de recherche scientifique sur le système terrestre, Programme mondial de recherche sur le climat, Programme international géosphère-biosphère, Programme international sur les dimensions humaines des changements de l'environnement planétaire, Système d'analyse, de recherche et de formation concernant les changements planétaires (START), Réseau Asie-Pacifique de recherche sur les changements planétaires et septième Programme-cadre de l'Union européenne et des pays associés. On trouvera des exposés et des informations complémentaires à l'adresse <http://unfccc.int/items/5609.php>.

en tenant compte des vues exprimées par les Parties, des priorités découlant du processus de la Convention et des activités entreprises à l'appui des préparatifs du cinquième rapport d'évaluation du GIEC.

4. Le SBSTA a noté qu'il fallait favoriser encore davantage les échanges entre les milieux scientifiques et les décideurs en développant le dialogue sur la recherche. Différents moyens pouvaient contribuer à l'avenir à l'efficacité de ce dialogue:

- a) Nécessité de mieux identifier et communiquer les thèmes des travaux de recherche et les sujets intéressant les décideurs;
- b) Nouvelles possibilités à offrir aux pays en développement de présenter les résultats de travaux de recherche, et activités correspondantes de renforcement des capacités;
- c) Activités complémentaires visant à mettre en commun des informations;
- d) Détermination de moyens supplémentaires de communiquer les résultats et les conclusions des travaux de recherche aux Parties.

5. À cet égard, le SBSTA a demandé au secrétariat:

- a) D'organiser un atelier, à l'occasion de sa trente-quatrième session, sous réserve de la disponibilité de ressources et suivant les indications de son président, pour permettre un examen complémentaire approfondi des questions traitées dans le cadre du dialogue sur la recherche et d'établir un rapport sur cet atelier pour qu'il l'examine à sa trente-quatrième session;
- b) D'étudier des moyens de publier sur son site Web des informations émanant des programmes et organismes de recherche.

6. Le SBSTA a invité les Parties à communiquer au secrétariat, avant le 20 septembre 2010, leurs vues sur les questions mentionnées ci-dessus aux alinéas *a* à *d* du paragraphe 4 et aux alinéas *a* et *b* du paragraphe 5, et a demandé au secrétariat de rassembler ces vues dans un document de la série MISC d'ici à sa trente-troisième session. Il a en outre demandé au secrétariat de fournir aux Parties, avant sa trente-quatrième session, des informations sur les thèmes à présenter à la réunion qui se tiendrait dans le cadre du dialogue sur la recherche et lors de l'atelier mentionné ci-dessus à l'alinéa *a* du paragraphe 5.

7. Le SBSTA a invité les programmes et organismes de recherche à fournir à sa trente-troisième session des informations à jour sur les nouvelles conclusions scientifiques et les résultats des travaux de recherche.

8. Le SBSTA a pris note des problèmes rencontrés pour communiquer efficacement les résultats des travaux de recherche, y compris en indiquant leur degré de fiabilité et les incertitudes connexes, aux utilisateurs finals et à un plus large public, notamment les médias et la population en général. À cet égard, le SBSTA s'est félicité des progrès accomplis dans la mise au point du «cadre mondial des services climatiques» (GFCS) sous les auspices de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et de ses organisations partenaires. Il a invité l'OMM à rendre compte, dans le cadre du dialogue sur la recherche, de l'état d'avancement du GFCS.

9. Le SBSTA a constaté qu'il fallait impliquer les programmes d'observation dans le dialogue sur la recherche.

10. Le SBSTA a préconisé une intensification des efforts actuels des Parties et des programmes et organismes de recherche visant à étoffer les capacités de recherche dans les pays en développement, notamment en renforçant les travaux de recherche dans les centres régionaux de climatologie.